

Rapport

# Stratégie numérique pour l'Éducation

Suivi de la mise en œuvre

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
Remarque préliminaire sur les indicateurs	4
<b>Mise en œuvre de la gouvernance de la Stratégie</b>	<b>5</b>
<b>Mise en œuvre de l'axe 1 – Définir les contenus et ressources numériques au service des apprentissages des élèves</b>	<b>6</b>
1. Les apprentissages au et par le numérique au sein du tronc commun renforcé	6
2. Les compétences numériques au cours des dernières années du secondaire	8
3. Le développement du numérique au sein du plan de pilotage de l'établissement	8
4. Des ressources numériques de qualité pour tous	9
Indicateurs d'impact de l'axe 1	11
<b>Mise en œuvre de l'axe 2 – Accompagner les équipes éducatives et former les enseignants et les chefs d'établissement</b>	<b>12</b>
1. La formation	12
2. L'accompagnement local	15
Indicateurs d'impact de l'axe 2	17
<b>Mise en œuvre de l'axe 3 – Équiper les écoles en réduisant les disparités</b>	<b>18</b>
1. Approche renouvelée du financement du numérique éducatif	18
2-3. Investissement dans l'équipement numérique minimal et l'équipement complémentaire	19
4. Conseil, support et maintenance	21
Indicateurs d'impact de l'axe 3	22
<b>Mise en œuvre de l'axe 4 – Partager, communiquer et diffuser les ressources numériques</b>	<b>23</b>
1. Créer une plateforme de ressources éducatives pour l'ensemble de la communauté éducative	23
2. L'écosystème numérique propre à chaque école	25
<b>Mise en œuvre de l'axe 5 – Développer la gouvernance numérique</b>	<b>27</b>
1. Une transition numérique au service des acteurs du système scolaire	27
2. Une transition numérique assurant la simplification des procédures administratives et soutenant le pilotage du système et des établissements	28
3. Une transition numérique qui s'appuie sur des échanges de données sécurisés, et vise l'amélioration de la relation pédagogique et des conditions de travail des enseignants	29

# INTRODUCTION

Les enjeux et la complexité de la transition numérique ont montré la nécessité d'une approche systémique, cohérente et structurée du numérique au bénéfice de l'ensemble des acteurs du système scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B). C'est pourquoi la transition numérique joue un rôle transversal pivot dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence.<sup>[1]</sup>

Adoptée le 10 octobre 2018, la Stratégie numérique pour l'éducation rassemble tous les éléments du Pacte portant sur la transition numérique et en balise l'opérationnalisation.

L'importance de l'adoption d'une Stratégie numérique pour l'éducation se reflète d'ailleurs par un prescrit légal à travers l'adoption en 2019 du décret relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire.<sup>[2]</sup>

La Stratégie numérique pour l'éducation identifie cinq axes d'action complémentaires et indissociables, et, au sein de chacun d'entre eux, des actions prioritaires qui sont progressivement mises en œuvre dans le cadre des travaux du chantier du Pacte dédié au numérique.

- AXE 1 Définir les contenus et ressources numériques au service des apprentissages des élèves ;
- AXE 2 Accompagner et former les enseignants et les chefs d'établissement ;
- AXE 3 Équiper les écoles ;
- AXE 4 Partager, communiquer, co-construire et diffuser ;
- AXE 5 Développer la gouvernance numérique.

La crise COVID 19 est intervenue au cours du déploiement de la Stratégie et a réaffirmé l'urgence et la pertinence de sa mise en œuvre. Dans ce cadre, les axes de la stratégie relatifs à l'accompagnement et la formation des enseignants et des chefs d'établissement, à l'équipement des écoles et au partage, à la communication et la diffusion de ressources ont été accélérés.

La publication d'un état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie est également prévue par la Stratégie même qui précise que les indicateurs de suivi sont intégrés au suivi du Pacte.

Dans ce cadre, le présent rapport de suivi expose l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie depuis son adoption et à la lumière du contexte de sa mise en œuvre.

---

<sup>[1]</sup>Voir : <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/le-numerique>

<sup>[2]</sup> Article 2 du décret du 25 avril 2019 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire, ci-après dénommé Décret Gouvernance numérique.

## Remarque préliminaire sur les indicateurs

Des indicateurs opérationnels ont été identifiés à l'intérieur des axes de la Stratégie et des indicateurs d'impact l'ont été pour chacun des axes. Ces indicateurs complètent l'information narrative présentée et portent sur des facteurs clefs de succès identifiés pour la mise en œuvre de l'axe stratégique concerné.

Toutefois, la carte n'est pas le territoire.

Le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie numérique à l'aide d'indicateurs relève d'une volonté de redevabilité. Au-delà de ce regard sur le passé qu'apportent les données issues d'indicateurs de suivi, ils visent également à informer la compréhension du présent et à fournir d'éventuels enseignements utiles pour baliser l'avenir.

Aux côtés de cette fonction temporelle remplie par les indicateurs, le processus dans lequel s'inscrit cette information est avant tout celui du dialogue entre tous les acteurs de la transition numérique.

Dès lors, les indicateurs ne constitueront jamais qu'une approximation simplifiée de la réalisation de la Stratégie. Les indicateurs sont donc à lire au regard des éléments narratifs qu'ils complètent en vue de permettre au lecteur de mieux comprendre la mise en œuvre.

Les icônes se rapportant à des indicateurs opérationnels de type « état d'avancement » représentent un intervalle d'appréciation de la réalisation de la partie de l'action prioritaire sur laquelle porte l'indicateur sur une échelle de 0 à 5.

				
<p>La réalisation n'a pas démarré.</p>	<p>La réalisation a démarré et moins d'un quart est réalisé.</p>	<p>La réalisation se situe entre un quart et la moitié.</p>	<p>La réalisation se situe entre la moitié et trois quarts.</p>	<p>La réalisation est terminée.</p>
	<p>Cet icône se rapporte à des indicateurs dont la mesure présente une donnée ou une variable quantitative.</p>			
	<p>Cet icône représente une donnée communiquée pour information considérée comme utile, sans qu'une progression ne soit attendue.</p>			

# MISE EN ŒUVRE DE LA GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE

## MESURES MISES EN ŒUVRE

---

- ✓ L'instance interréseaux **Comité interréseaux du numérique éducatif** (CINE) dédiée à l'intégration de l'école dans la société numérique a été créée par le décret Gouvernance numérique du 25 avril 2019 en son article 3, §4 et suivants.  
Le Comité interréseaux du numérique éducatif s'est réuni informellement en 2021 selon une composition temporaire et dans un contexte marqué par la crise sanitaire. Les constats liés à cette crise ont conduit le Comité interréseaux du numérique éducatif à prioriser ses travaux en vue de répondre prioritairement aux besoins portant sur la formation et l'accompagnement numériques (dont le support technique) destinés aux écoles.  
En outre, le décret gouvernance numérique a été modifié par le décret du 24 février 2022 afin de pouvoir compter parmi ses membres des représentants des Gouvernements régionaux pour ce qui concerne les questions relatives à l'équipement numérique des écoles.  
[🔗 Décret du 25 avril 2019, modifié par le décret du 24 février 2022, relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire](#)
  
- ✓ Le **Service général du Numérique** (SGNE) éducatif a été créé au sein de l'Administration générale de l'Enseignement et son cadre a été fixé par le Gouvernement le 8 mai 2019, conformément au décret Gouvernance numérique en son article 3, §1<sup>er</sup>.  
[🔗 Page du Service général du Numérique éducatif sur enseignement.be](#)
  
- ✓ La mise en œuvre de la Stratégie numérique pour l'éducation fait l'objet d'un suivi par ses instances de pilotage, notamment la **cellule opérationnelle** du changement qui veille au déploiement de l'ensemble des initiatives du **Pacte** avec les différentes équipes projets. C'est dans ce cadre qu'opère le **Chantier 3 « Réussir la transition numérique »** composé des différentes équipes projets en charge de l'opérationnalisation de plusieurs aspects de la Stratégie numérique, y compris les travaux relatifs aux indicateurs opérationnels de suivi de la Stratégie.

# MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 1 – DÉFINIR LES CONTENUS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES AU SERVICE DES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES



## 1. Les apprentissages au et par le numérique au sein du tronc commun renforcé

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ La définition des attendus d'apprentissage qui relèvent de l'éducation *au* numérique a fait l'objet du volet numérique du **référentiel** portant sur la « **Formation manuelle, technique, technologique et Numérique** » (FMTTN) **adopté** par le Parlement. Ces attendus démarrent en 3<sup>e</sup> année primaire et leur définition a pris en considération les apports des travaux relatifs au référentiel de compétences « DigComp 2.1. The Digital Competence Framework for Citizens », réalisés par la Commission européenne ainsi que ceux relatifs aux initiatives « passeport TIC » de la FW-B.
- ✓ La **mise en œuvre** du volet numérique du référentiel portant sur la « Formation manuelle, technique, technologique et Numérique » est d'application **depuis la rentrée scolaire 2023-2024**. Le suivi de la mise en œuvre fait partie du monitoring du tronc commun.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	S1	S2	S3
INFORMATIONS ET DONNÉES			x	x			x	x	
COMMUNICATION ET COLLABORATION					x		x		x
CRÉATION DE CONTENUS			x	x	x	x	x	x	x
SÉCURITÉ						x	x		

[Formation manuelle, technique, technologique et Numérique](#)

- ✓ La définition des attendus d'apprentissage qui relèvent de l'**éducation aux médias** a été intégrée tout au long du tronc commun et en particulier dans le référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale. Ces attendus démarrent en première secondaire.
- [Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale](#)

- ✓ L'intégration de l'éducation *par* le numérique est transversale dans les référentiels du tronc commun, en support aux autres disciplines ; elle a démarré et fait l'objet de ressources numériques spécifiques, notamment produites par le SGNE et diffusées via la plateforme e-classe.

### LE NUMÉRIQUE DANS VOS PRATIQUES

Des publications pour l'enseignement obligatoire

Ces publications visent à soutenir l'éducation au et par le numérique, la montée en compétences numériques des équipes éducatives et les usages transformés des outils digitaux, y compris l'hybridation des apprentissages. À travers différents formats, elles présentent des approches diversifiées pour aborder les thèmes liés au numérique.

**DISPONIBLE SUR E-CLASSE**

Les différentes productions proposées ainsi qu'une multitude d'autres ressources dédiées au numérique éducatif se trouvent sur e-classe.be, la plateforme de ressources éducatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elles s'inscrivent dans le cadre de la transition numérique pour l'éducation opérationnalisée dans la «Stratégie numérique pour l'éducation».

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
www.fwb.be - 02 413 3000 (es jours ouvrables, de 9h30 à 17h)  
Administration générale de l'Enseignement  
Service général du Numérique éducatif  
Avenue du Port 14, 1000 Bruxelles  
contact.sgne@fwb.be  
www.enseignement.be  
Création: Laura Mauger / Impression: Océanprinters - Septembre 2022  
Éditeur responsable:  
Olivier D'AVO, Administrateur général ff  
Avenue du Port 14, 1000 Bruxelles

Retrouvez des informations complémentaires concernant le numérique dans l'enseignement obligatoire sur [enseignement.be](http://enseignement.be)

### FICHES PRATIQUES

Fiches synthétiques et visuelles présentant les atouts d'une sélection d'outils numériques, leurs utilisations possibles et des points d'attention au service d'objectifs pédagogiques.

**POUR QUI?**  
✓ Les enseignants

## les fiches pratiques

Des outils numériques dans vos pratiques

**OBJECTIFS**

- ✓ Développer les compétences numériques des enseignants
- ✓ Outiller pour intégrer le numérique dans les disciplines

### L'INSTANT TIC

Rendez-vous mensuel, résultat d'une veille techno-pédagogique rassemblée par catégories

**POUR QUI?**  
✓ Les enseignants

**OBJECTIFS**

- ✓ Faciliter l'accès à des outils concrets et proposer des pratiques pour enrichir les usages
- ✓ Favoriser l'éducation au et par le numérique
- ✓ Susciter des idées

### DOSSIERS

Dossiers techno-pédagogiques de fond intégrant théorie, outils pratiques, témoignages, balises...

**OBJECTIFS**

- ✓ Présenter des réflexions approfondies sur l'éducation au et par le numérique
- ✓ Aider les équipes éducatives dans le développement de leurs usages techno-pédagogiques

**POUR QUI?**  
✓ Les enseignants

**PUBLICATIONS À CONSULTER**

- À la conquête des réseaux sociaux!
- Enseignement et multimédia
- La classe inversée
- Le numérique et les troubles d'apprentissage
- Osons la collaboration numérique
- Se lancer dans la pédagogie hybride et à distance avec le numérique

### GUIDES PRATIQUES

Guides techniques incluant des comparatifs d'outils, des points d'attention juridiques...

**OBJECTIFS**

- ✓ Aider dans les choix d'équipement
- ✓ Proposer des balises

**POUR QUI?**  
✓ Les établissements scolaires  
✓ Les professionnels de l'éducation

**PUBLICATIONS À CONSULTER**

- Autoévaluer ses compétences numériques en tant qu'enseignant
- Choisir et adapter l'écosystème numérique de son école
- Choisir un type d'équipement numérique dans le cadre scolaire
- Comprendre et utiliser le RGPD en classe
- La cybersécurité pour les écoles

### AIDE & ASSISTANCE

Répertoires d'acteurs, d'opérateurs, de lieux...

**POUR QUI?**  
✓ La communauté éducative élargie

**OBJECTIFS**

- ✓ Orienter l'utilisateur
- ✓ Aider à identifier un support

**PUBLICATIONS À CONSULTER**

- Cartographie des acteurs de soutien au numérique éducatif
- Répertoire des lieux accessibles aux élèves pour l'enseignement à distance

### FOCUS

Aperçu d'une thématique, d'une problématique ou d'une situation intégrant des chiffres clés, des définitions, des recommandations...

**POUR QUI?**  
✓ La communauté éducative élargie et dans certains cas, le grand public

**OBJECTIFS**

- ✓ Contextualiser
- ✓ Sensibiliser à une problématique
- ✓ Identifier des pistes de solution

**PUBLICATIONS À CONSULTER**

- Et si on luttais contre la fracture numérique?
- La place des femmes dans le numérique
- La réalité éendue dans l'éducation
- Le cyberharcèlement
- L'impact environnemental du numérique
- L'intelligence artificielle

📁 [Dossier des productions du Service général du Numérique éducatif](#)

## INDICATEUR OPÉRATIONNEL

Réalisation du référentiel portant sur la " Formation manuelle, technique, technologique et Numérique "

→ Contexte : L'éducation *au* Numérique relève du volet Numérique du référentiel FMTTN. L'éducation *par* le numérique est intégrée de façon transversale dans tous les référentiels du nouveau tronc commun.

→ Remarque sur les données : La source de vérification de l'adoption des référentiels par le Parlement est le moniteur belge.

Le référentiel  
FMTTN a été  
adopté le 23  
juin 2022



Donnée : M.B. du 20/10/2022  
Source : AGE – Suivi du Pacte

## 2. Les compétences numériques au cours des dernières années du secondaire

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ La FW-B a démarré la définition des **savoirs, savoir-faire et compétences** de la "société numérique" qui seront mis en œuvre dans l'enseignement **secondaire supérieur de transition et de qualification**

## INDICATEUR OPÉRATIONNEL

Intégration du numérique dans les référentiels de l'enseignement secondaire supérieur

→ Contexte : Les référentiels pour l'enseignement secondaire supérieur de transition et de qualification sont en cours d'élaboration.

Les travaux ont  
démarré.



Source : AGE – Suivi du Pacte

## 3. Le développement du numérique au sein du plan de pilotage de l'établissement

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Dans le cadre du déploiement progressif des plans de pilotage/contrat d'objectifs qui a démarré en 2018, **les écoles** sont incitées à élaborer en équipe éducative une **vision stratégique du numérique « intégrée »**. Le numérique est une thématique des plans de pilotage. Les écoles peuvent utiliser un outil d'autodiagnostic collectif, tel que SELFIE, en complément de l'outil d'autotest individuel des compétences numériques Pix. Elles peuvent faire usage des ressources proposées sur e-classe et faire appel à l'accompagnement des conseillers technopédagogiques (voir axe 2).

🔗 [L'outil d'autodiagnostic collectif SELFIE \(circulaire 6883\)](#)

## INDICATEUR OPÉRATIONNEL

### Nombre d'écoles ayant intégré une stratégie numérique dans leur contrat d'objectifs

→ Contexte : Le déploiement du plan de pilotage se réalise en trois vagues. L'intégration de la dimension numérique n'est pas une obligation. Les FPO sont responsables de l'accompagnement technopédagogique des écoles.

En 2025, 99% écoles sont dotées d'un premier plan de pilotage d'une durée de 6 ans, selon un déploiement qui a été progressif et organisé par vagues de contractualisation. Les évaluations finales des écoles de la vague 1 ont démarré et alimentent les travaux de préparation des deuxièmes plans de pilotage. Un guide en soutien à l'élaboration par les équipes éducatives d'une stratégie numérique au sein de leur école est en préparation.

→ Remarque sur les données : Cet indicateur est à construire.

Les travaux  
sont en  
préparation



Source : AGE (DGPSE via Contrats d'objectifs)

## 4. Des ressources numériques de qualité pour tous

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ La plateforme e-classe diffuse depuis le 3 avril 2019 des **outils et des ressources numériques de qualité pour tous** les acteurs du système éducatif que sont notamment les membres des équipes éducatives et les formateurs d'enseignants des institutions d'enseignement supérieur ainsi que les formateurs internes de l'Institut de formation professionnelle continue.

🔗 [La plateforme de ressources éducatives e-classe](#)

- ✓ e-classe met notamment à disposition des banques de ressources et des **ressources en soutien au déploiement du tronc commun et des dispositifs du Pacte** :

- validées scientifiquement pour leur efficacité pédagogique par les CONSORTIUMS du tronc commun composés par des chercheurs et enseignants des universités et hautes écoles de la FW-B ou par d'autres dispositifs dans le cadre d'expérimentations ou expériences pilotes dans les classes ;

🔗 [Les CONSORTIUMS sur e-classe](#)



- portant sur la différenciation des apprentissages et l'accompagnement personnalisé et produites par l'Administration générale de l'Enseignement ;



Différenciation & Accompagnement personnalisé

🔗 [Les ressources portant sur la différenciation et l'accompagnement personnalisé](#)

- présentant diverses activités d'orientation scolaire et professionnelle, organisées partout en FW-B. Ces activités comprennent notamment des animations, sensibilisations, rencontres et séances d'information et sont proposées par divers opérateurs actifs dans le secteur de l'orientation ;  
[🔗 https://www.e-classe.be/activites-orientation](https://www.e-classe.be/activites-orientation)
- proposant des outils de prévention et d'intervention liés au harcèlement et au climat scolaire. Ces supports (fiches-outils pratiques, guides sur l'écriture et l'accompagnement de la procédure de signalement...) sont liés à un appel à projets lancé par l'Observatoire du climat scolaire en vue d'outiller les membres du personnel éducatif en FW-B ;  
[🔗 https://www.e-classe.be/climat-scolaire-boite-outils](https://www.e-classe.be/climat-scolaire-boite-outils)
- provenant de l'Administration générale de l'Enseignement, du Secrétariat général du MFW-B et d'autres partenaires. Il s'agit notamment de ressources inédites portant sur les éléments novateurs du tronc commun produites par le Service général de l'Inspection concernant les différents domaines et disciplines du TC, produits par le SGNE concernant l'éducation *par* et *au* numérique ainsi que la valorisation de ressources en soutien aux savoirs de base attendus au début de l'enseignement primaire (savoir écrire, lire, compte et calculer);  


RESSOURCES DU TRONC COMMUN  
FICHES INFO – FICHES OUTILS

[🔗 Les fiches-info et les fiches-outils du tronc commun produites par l'Inspection](#)
- (co-)produits en partenariat avec la RTBF et la SONUMA portant sur les éléments novateurs du tronc commun ainsi que sur des nœuds didactiques (difficultés d'apprentissage récurrentes). Il s'agit des émissions « Y'a pas école, on révisé ! », « C'est la base », « Viens, je t'explique » et les fiches d'exploitation pédagogiques qui les accompagnent ;  

[🔗 Les ressources de la RTBF-Sonuma sur e-classe](#)
- portant sur le soutien au développement des aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques, notamment à l'aide d'outils numériques ;  
[🔗 Les ressources portant sur les aménagements raisonnables](#)
- répondant aux enjeux et aux besoins des équipes éducatives relatifs à la technopédagogie, y compris les productions du SGNE susmentionnées et une veille "clé sur porte" de ressources et outils numériques proposés par différentes institutions belges, étrangères ou internationales ;  
[🔗 Dossier des productions du Service général du Numérique éducatif](#)
- ✓ Le **portail d'information** de qualité sur les **filières et métiers**, ainsi que l'**offre d'enseignement supérieur** en lien avec E-Paysage, est mis à disposition.  
[🔗 monorientation.be](http://monorientation.be)

## INDICATEUR OPÉRATIONNEL

### Nombre de banques de ressources sur e-classe

—> Contexte : Les banques de ressource sont des regroupements de ressources qui proviennent de producteurs internes et externes au Ministère de la FW-B et qui partagent des objectifs généraux de contenu similaires. Les producteurs au lancement d'e-classe le 3 avril 2019 sont l'Administration générale de l'Enseignement, la RTBF/Sonuma, les CONSORTIUMS des hautes écoles et universités et Educ'Arte.

—> Remarque sur les données : L'intégration d'autres banques de ressources se poursuit grâce à de nouveaux partenariats pour étoffer progressivement la plateforme afin de couvrir de manière équilibrée tous les niveaux d'enseignement en lien avec les domaines du tronc commun ainsi que des thématiques transversales.

527 banques  
de ressources



Source : AGE (SGNE via e-classe)  
(Données au 01/02/2025)

## Indicateurs d'impact de l'axe 1

### Pourcentage des élèves s'estimant capables de rechercher et trouver des informations pertinentes en ligne

—> Remarque sur les données : Les questions relatives à cet indicateur n'ont pas été posées lors de PISA 2018. PISA 2022 est donc la valeur qui servira de référence pour déterminer l'évolution de cet indicateur.

61,5% des élèves  
concernés  
déclarent que c'est  
« facile pour eux ».



Source : Données PISA 2022.

### Pourcentage des élèves s'estimant capables de collaborer avec d'autres élèves sur un travail de groupe

—> Remarque sur les données : Les questions relatives à cet indicateur n'ont pas été posées lors de PISA 2018. PISA 2022 est donc la valeur qui servira de référence pour déterminer l'évolution de cet indicateur

59,1% des élèves  
concernés  
déclarent que c'est  
« facile pour eux ».



Source : Données PISA 2022.

# MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 2 – ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET FORMER LES ENSEIGNANTS ET LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT



## 1. La formation

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ L'intégration du développement de compétences numériques dans les contenus obligatoires de la **formation initiale de tous les futurs enseignants**, quelle que soit leur discipline, a fait l'objet de dispositions légales adoptées en 2019, 2021 et 2022. Ces mêmes dispositions constituent la base pour la création de masters de spécialisation en lien avec le numérique. La mise en œuvre de la réforme de la formation initiale démarre progressivement à partir de la rentrée de l'année 2023-24.
  - 🔗 [Bases légales de la réforme de la formation initiale des enseignants \(site de l'Ares\)](#)
- ✓ La **formation initiale** interréseaux des **directions** comprend à présent systématiquement des éléments de formation portant sur la transition numérique, portant sur les usages pédagogiques, administratifs, collaboratifs, etc. des outils numériques, dans le cadre du développement d'une vision stratégique de la transition numérique d'une école.
  - 🔗 [Décret du 14 mars 2019 modifiant diverses dispositions relatives aux fonctions de directeur et directrice, aux autres fonctions de promotion et aux fonctions de sélection](#)
- ✓ La **formation professionnelle continue a été renforcée et le numérique y est devenu une orientation prioritaire**. Les nouveaux principes de régulation visent à augmenter la cohérence et la complémentarité de l'offre interréseaux et réseaux de formation, en lien avec les besoins notamment exprimés dans les plans de pilotage/contrats d'objectifs des écoles.
- ✓ Les programmes généraux de formation en interréseaux et au niveau des réseaux ont été revus en profondeur pour offrir dès l'année 2022-23 des formations plus adaptées aux besoins et en lien avec le référentiel européen de compétences numériques des enseignants (DigCompEDU)<sup>1</sup>.
  - 🔗 [Décret du 1 juin 2021 portant le Livre 6 du code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS](#)
  - 🔗 [Site web de l'Institut de formation professionnelle continue \(interréseaux\)](#)

<sup>1</sup> The European Framework for the Digital Competence of Educators. [https://joint-research-centre.ec.europa.eu/digcompedu\\_en](https://joint-research-centre.ec.europa.eu/digcompedu_en)

- ✓ La première mise en œuvre de ces nouveaux principes de régulation de **l'offre de formation professionnelle continue** a porté sur le **numérique**, considéré comme prioritaire, en vue d'un déploiement dans les plans de formations depuis la rentrée scolaire de l'année 2022-2023.
  - Concernant le portfolio, les attestations de participation des formations IFPC sont désormais disponibles dans le profil MDP sur Mon espace.
  - Parmi les analyses complémentaires réalisées pour informer les décisions relatives au numérique dans la formation professionnelle continue, il a été tenu compte des résultats de la rencontre portant sur «La formation continue des enseignants au numérique» (29 et 30 septembre 2020) organisée par le MFW-B, en collaboration avec la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne (DG REFORM) et l'Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations (TAIEX), dans le cadre d'un séminaire sur le thème « L'école et la transition numérique : Quel investissement pour demain ? ».
  - 🔗 [Page de la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne \(en anglais\)](#)
  - Dans le contexte particulier de la crise COVID-19, des groupes de discussion ont été menés en 2021 au travers du cadre participatif du Pacte pour un Enseignement d'excellence auprès d'enseignants du fondamental et du secondaire portant sur les besoins de formation quant à la transition numérique.
  - 🔗 [Rapport de synthèse des groupes de discussion portant sur la transition numérique menés auprès d'enseignants](#)
  - Un forum d'échanges de pratiques portant sur l'éducation *au* numérique a été organisé en 2022 destiné aux enseignants du primaire.
  - 🔗 [Rapport du forum d'échanges de pratiques](#)
- ✓ L'**outil d'autotest et de développement individuel des compétences numériques Pix** est mis à disposition des membres des équipes éducatives et peut soutenir leur orientation dans la formation professionnelle continue ou encore leur permettre de découvrir des ressources numériques notamment mises à disposition sur la plateforme e-classe.
  - 🔗 <https://www.e-classe.be/pix-enseignement>
- ✓ Une **formation professionnelle de haute expertise en technopédagogie** d'une durée de 10 jours a été dispensée en 2021 et 2022 en quatre sessions en modalité hybride pour les **personnes relais de la transition numérique** que sont les conseillers technopédagogiques (CTP), les délégués au contrat d'objectif (DCO), les formateurs et formatrices internes de l'IFPC et les agents du SGNE.
- ✓ De **nouvelles modalités de formation** font à présent partie intégrante des modalités de formation professionnelle continue reconnues et instituées par le décret du 17 juin 2021 (voir supra). Il s'agit de la formation **en ligne** (voir axe 4), mais également de la formation à distance, en tant que telle ou en tant que composante d'une formation en modalité hybride, ou encore les communautés d'apprentissage professionnelles.

## INDICATEURS OPÉRATIONNELS

Les directeurs et directrices sont formés en formation initiale aux usages pédagogiques du numérique

—> Contexte : Les compétences nécessaires au développement numérique des écoles sont essentielles à deux niveaux : les dispositifs d'enseignement et la gouvernance numérique des établissements.

—> Remarque sur les données : Le profil de fonction des directeurs et des directrices a été revu pour intégrer la transition numérique. Leur formation initiale interréseaux a fait l'objet d'un décret adopté le 14 mars 2019. Elle compte 2 à 3h de formation dédiée à la transition numérique.

Le profil de fonction  
et la formation ont  
été revus



Source : IFPC (+à terme FPO)

## Nombre d'heures de formation sur le numérique dispensées dans la formation continue

—> Contexte : Les formations portent sur l'éducation par et au numérique.

—> Remarque sur les données : Les participants sont principalement des enseignants de l'enseignement secondaire. Outre l'augmentation du volume d'offre, un des enjeux sera de veiller à la diversité des publics cibles. En 2023-2024, les formations portant sur le numérique constituent 20% du total des formations suivies en interréseaux ; ce qui représente une augmentation de 30% par rapport à l'année antérieure, qui elle-même représentait le double par rapport à l'année d'avant.

4.944 heures de  
formation pour  
7.780  
participants  
inscrits.

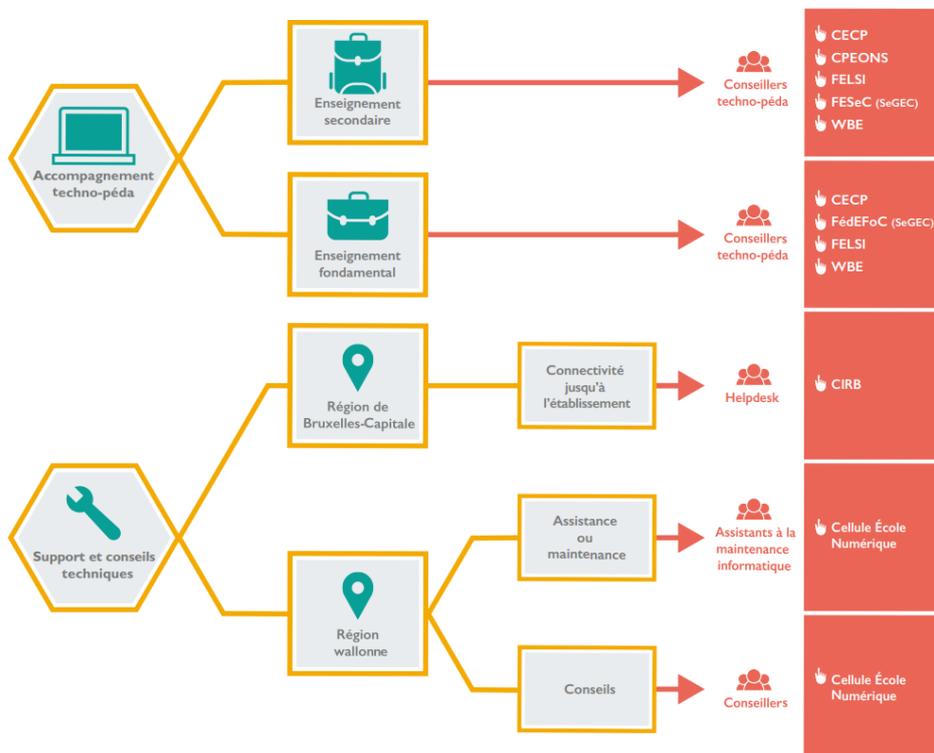


Source : IFPC (+à terme FPO)  
(Données de l'année 2023-2024)

## 2. L'accompagnement local

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Les dispositifs d'accompagnement locaux ont été renforcés en déployant un accompagnement technopédagogique mutualisé **au sein des FPO**, sous la forme de **conseillers technopédagogiques** dont la répartition ainsi que les missions et objectifs ont été définis dans le cadre du dispositif de contractualisation avec les FPO.
- ✓ Les conseillers technopédagogiques soutiennent les équipes éducatives dans le cadre de la conception de leurs dispositifs d'enseignement intégrant les apports des outils numériques, dans le développement des écosystèmes numériques des écoles (voir axe 3), ils veillent au développement de l'équipement minimal pour l'ensemble des écoles et soutiennent les projets relatifs à l'équipement complémentaire. Ils ont d'ailleurs joué un rôle de premier plan durant la crise COVID-19.
  - 🔗 [Décret du 25 mars 2021 modifiant le décret du 28 mars 2019 relatif aux cellules de soutien et d'accompagnement de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française et au statut des conseillers au soutien et à l'accompagnement](#)
- ✓ Dans la perspective d'une définition d'un cadre des missions de support technique complémentaires aux missions d'accompagnement technopédagogique, une **cartographie des acteurs du soutien au numérique éducatif** a été élaborée et est mise à jour annuellement (voir axe 3).



🔗 [Cartographie des acteurs du soutien au numérique éducatif](#)

- ✓ Les dispositifs d'accompagnement locaux ont été renforcés au sein des écoles au travers de la **création** d'une mission dédiée dans le cadre de la carrière en trois étapes des enseignants, à savoir la **mission collective de délégué référent au numérique**. Cette mission est obligatoirement

attribuée à un enseignant expérimenté, c'est-à-dire doté de 15 ans d'ancienneté et n'ayant connu aucune évaluation défavorable durant les 10 dernières années, sur base d'un appel à candidatures. Depuis février 2022, en cas d'absence de candidat, il est possible d'attribuer ces missions à un enseignant ayant au moins 5 ans d'ancienneté et pas d'évaluation défavorable.

[🔗 Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux Pouvoirs organisateurs](#)

## INDICATEURS OPÉRATIONNELS

### Nombre de Conseillers technopédagogiques déployés dans les Fédérations de Pouvoir Organisateur

→ Contexte : Les CTP sont déployés au sein des cellules de soutien et d'accompagnement en lien avec des objectifs déterminés dans chaque contrat conclu entre une FPO ou WBE et le gouvernement (Décret du 28/03/2019).

→ Remarque sur les données : L'augmentation annuelle du nombre de CTP prévue dans les contrats a été accélérée pour atteindre un nombre de 42 CTP dès 2021 et leur formation de haut niveau en technopédagogie a été réalisée entre avril 2021 et septembre 2022.

42 CTP



Source : AGE et Contrats FPO

(Données au 24/02/2022)

### Nombre d'écoles attribuant des périodes pour un délégué référent au numérique

→ Contexte : Le rôle de délégué référent au numérique (DRN) est prévu par le décret du 14 mars 2019. Les écoles sont libres d'y attribuer des périodes à partir de l'année scolaire 2019-20.

→ Remarque sur les données : En 2023-2024, le taux d'écoles attribuant des périodes à la mission de DRN s'élève à 37% dans l'enseignement fondamental (contre 33% l'année précédente), avec une moyenne de 2,4 périodes dédiées par école et une médiane de 2 périodes par école.

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, ce taux s'élève à 69 % (contre 67% l'année précédente) avec une moyenne de 8,5 périodes par école et une médiane de 7 périodes par école.

7.157 écoles du  
fondamental et  
352 écoles du  
secondaire



Source : AGE (DGEO)

(Données de l'année 2023-2024)

## Indicateurs d'impact de l'axe 2

### Part d'enseignants ayant suivi une formation récente relative aux usages pédagogiques des outils numériques

→ Remarque sur les données : Les formations prises en considération ici sont les activités de formation continue, qu'elles soient formelles ou informelles, auxquelles les enseignants interrogés ont pris part dans les 12 mois qui précèdent l'enquête. La mesure porte sur les réponses des enseignants dans le cadre de l'enquête TALIS 2028, à la veille de l'entrée en vigueur de la Stratégie. Ce pourcentage est de 53% en moyenne dans les pays de comparaison. Les enquêtes TALIS sont menées tous les 6 ans ; la FW-B y a participé pour la 1<sup>re</sup> fois en 2018.

33% des  
enseignants



Source : Enquête TALIS 2018

### Part des enseignants qui se sentent préparés aux usages pédagogiques du numérique

→ Remarque sur les données : La mesure présentée ici porte sur les réponses des enseignants à la veille de l'entrée en vigueur de la Stratégie numérique. La moyenne OCDE en 2018 était de 40%. Les enquêtes TALIS sont menées tous les 6 ans et la FW-B y a participé pour la 1<sup>re</sup> en 2018.

20% des  
enseignants se  
sentent préparés



Source : Enquête TALIS 2018

### Pourcentage d'enseignants qui estiment pouvoir encourager l'apprentissage des élèves à travers l'utilisation de la technologie numérique

→ Contexte : Le sentiment de compétence des enseignants fera l'objet d'un suivi.

→ Remarque sur les données : La mesure présentée ici porte sur les réponses des enseignants à la veille de l'entrée en vigueur de la Stratégie numérique. Ce pourcentage est de 61% en moyenne dans les pays de comparaison. Les enquêtes TALIS sont menées tous les 6 ans et la FW-B y a participé pour la première fois en 2018.

34,6% des  
enseignants



Source : Enquête TALIS 2018

### Part des établissements disposant d'un programme encourageant la collaboration entre enseignants en matière d'utilisation d'appareils numériques

→ Remarque sur les données : Ce pourcentage était de 29,7% en 2018.

50,6 % de  
directeurs  
répondent  
positivement



Source : Données PISA 2022

### Part des établissements libérant du temps pour le travail collaboratif utilisant les appareils numériques entre enseignants

→ Remarque sur les données : Ce pourcentage était de 13,9% en 2018.

49,3 % de  
directeurs  
répondent  
positivement



Source : Données PISA 2022

# MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 3 – ÉQUIPER LES ÉCOLES EN RÉDUISANT LES DISPARITÉS



## 1. Approche renouvelée du financement du numérique éducatif

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Des **analyses** complémentaires en vue de déterminer les normes de l'équipement minimal des écoles (y compris en matière de connectivité), et les critères relatifs à l'équipement complémentaire, ont été réalisées, notamment en collaboration avec la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne (DG REFORM) et l'Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations (TAIEX) trois rencontres dans le cadre d'un **séminaire** sur le thème: « **L'école et la transition numérique : Quel investissement pour demain ?** ». Les deux premières rencontres portaient « L'équipement numérique dans les classes et pour les enseignants » (15 octobre 2019) et « L'usage de l'équipement numérique dans les classes et pour les enseignants » (5 décembre 2019).
  - 🔗 [Page de la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne \(en anglais\)](#)

### INDICATEURS OPÉRATIONNELS

Un cadre formel de collaboration est établi entre la FW-B et les Régions

- > Contexte : Le développement d'une approche commune fera l'objet d'un suivi.
- > Remarque sur les données : Les contacts ont été initiés à plusieurs reprises depuis 2019. Le Gouvernement de la FW-B a réaffirmé sa volonté de conclure un nouvel accord de coopération avec les Régions afin de clarifier les rôles de chaque entité et assurer la complémentarité des actions à poursuivre. En 2025, les travaux ont été relancés avec, dans un premier temps, la Région wallonne.

Les travaux ont démarré.



Source : Gouvernements

## 2-3. Investissement dans l'équipement numérique minimal et l'équipement complémentaire

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ La **norme** relative à l'équipement minimal des **élèves** de l'enseignement **secondaire** a été déterminée par le Gouvernement comme s'agissant d'un appareil par élève (« **1 :1** ») consistant en un portable, un notebook ou une tablette, selon la stratégie d'équipement de l'école. L'acquisition fait l'objet d'une mesure ponctuelle destinée à permettre aux écoles de se doter d'un stock d'équipement mobile pour les élèves et d'une autre mesure financière pérennisée destinée aux parents qui s'élève depuis 2023 à 150€ par élève et par appareil acheté ou acquis en leasing. Un fonds de solidarité vient soutenir les parents, le montant octroyé à l'école est fonction de son indice socioéconomique.

🔗 [Dispositif « Mes outils numérique »](#)

- volet 1 écoles (clôturé) : circulaires 7831 et 9109 ;
- volet 2 parents : circulaires 7919, 8366 et 8557.

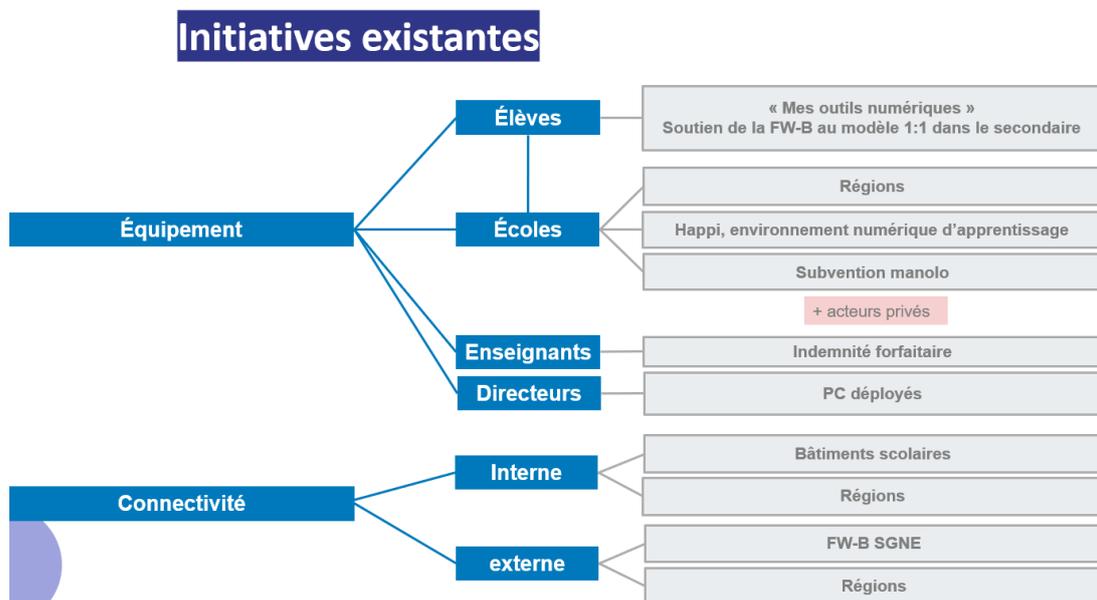
- ✓ **L'équipement numérique de base de toutes les directions d'écoles** a fait l'objet d'un déploiement au travers de l'installation *in situ* d'un **ordinateur portable**. La mise en œuvre de ce projet a duré 4 ans, de septembre 2018 à juillet 2021. Le déploiement de d'ordinateurs portables vise à soutenir les directions dans leurs tâches administratives, matérielles et financières ainsi que pédagogiques, éducatives et relationnelles (circulaire 6655 erratum).

- ✓ Le **renouvellement** des PC portable des directions d'école a été amorcé à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

🔗 [Déploiement des PC des directions \(circulaire 8893\)](#)

- ✓ En vue de favoriser l'intégration du numérique dans les dispositifs d'enseignement, un soutien à l'équipement des **membres des équipes éducatives** a été opéré à partir de 2019 avec le **versement annuel d'une indemnité de 100€** pour l'utilisation à des fins professionnelles de l'outil informatique privé et de la connexion Internet privée.

🔗 [Indemnité d'équipement des enseignants \(circulaire 7879\)](#)



## INDICATEURS OPÉRATIONNELS

### Taux d'écoles/élèves intégrés dans le plan d'équipement numérique

→ Contexte : Le Comité interrégionaux du numérique éducatif (décret du 25 avril 2019) a pour rôle de proposer au gouvernement un Plan numérique. L'équipement des écoles/élèves de l'enseignement secondaire a été accéléré à partir de 2020, dans le contexte de la crise sanitaire.

→ Remarque sur les données : L'initiative « Mes outils numériques », lancée le 16 novembre 2020, se décline en un volet 1 de soutien aux écoles dans l'acquisition ponctuelle d'équipement pour les élèves. Ce volet 1 cloturé a été réalisé en 2021 et une 2<sup>e</sup> édition a été lancée 2023. Le volet 2 consiste en un soutien financier des parents pour l'acquisition d'un appareil, à hauteur de 150€ depuis janvier 2023 (75€ auparavant). Cette initiative pose la norme d'un appareil par élève pour l'enseignement secondaire et vise ceux qui en ont le plus besoin.

Des PC reconditionnés destinés aux élèves ont en outre été distribués dans les écoles secondaires à indice socioéconomique faible.

-95 % des écoles secondaires ont acquis 1 appareil pour 10% de leur population scolaire (volet 1, en 2 éditions)

- 55.208 PC ont été acquis par les parents avec un soutien financier (dont 24.207 via le fonds de solidarité) (volet 2, depuis 2021) ;  
- 2.679 élèves de 256 écoles ont reçu un PC reconditionné.



Source : AGE (DGEO)  
(Données au 31/07/2024)

Source à terme : Monitoring Plan numérique (CINE)

### Nombre d'implantations et de locaux de cours disposant d'une connexion Internet à haut débit

→ Contexte : En FW-B, à la veille de l'entrée en vigueur de la Stratégie numérique, 44% des chefs d'établissement estimaient que des problèmes d'accès insuffisant à Internet limitent la capacité à offrir un enseignement de qualité. Ce taux s'élevait à 12% dans les pays de comparaison. (Enquête TALIS 2018 – Chap. I.)

→ Remarque sur les données : La grande majorité des implantations disposent d'un accès à Internet, majoritairement par câble. Une connexion à haut débit correspond à une connexion de minimum 100 MBps. Les chiffres sont une moyenne en FW-B, tous niveaux d'enseignement confondus.

- Près de 90% des implantations ont un accès à Internet dont le débit est considéré comme suffisant dans 53% des cas.

- 68% des implantations disposent d'un câblage électrique et informatique interne.



Source : Enquête CLEF 2021

Source à terme : Monitoring Plan numérique (CINE)

## Équipement des membres des personnels de l'enseignement

—> Contexte : Pour le personnel de direction, le déploiement d'ordinateurs portables vise à les soutenir les diverses tâches leur incombent. Pour le personnel membre des équipes éducatives, l'indemnisation porte sur l'utilisation à des fins professionnelles de l'équipement et la connexion Internet privés.

—> Remarque sur les données : Entre 2018 et 2021, 100% des directions ont été équipées d'un ordinateur portable à savoir 2.671. Le renouvellement du déploiement d'ordinateurs portables pour les directions a débuté fin août 2023.

Pour les directions :  
le renouvellement  
des PC a permis  
l'installation in  
situ de 594  
ordinateurs  
portables en 2023 et  
331 en 2024



Source : Etnic et AGE  
(Données au 31/12/2024)

L'indemnisation des membres des équipes éducatives s'élève à 100€ par an et est versée chaque année en décembre depuis 2019.

Pour l'indemnité :  
93.724 membres des  
personnels ont reçu  
l'indemnité en 2024



Source : AGE (DGPE)  
(Données au 31/12/2024)

## 4. Conseil, support et maintenance

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ La liste des missions des différents soutiens au numérique éducatifs, y compris le support technique à destination des écoles, a été établie par la **cartographie des acteurs du soutien au numérique éducatif** dont la mise à jour est annuelle (voir axe 2)

[↻ Cartographie des acteurs du soutien au numérique éducatif](#)

### INDICATEUR OPÉRATIONNEL

Nombre d'écoles accompagnées au numérique par les cellules de soutien et d'accompagnement des FPO

—> Contexte : L'accompagnement au numérique par les cellules de soutien et d'accompagnement des FPO a joué un rôle de premier plan en urgence durant la crise sanitaire. Depuis 2023, l'accompagnement est de plus en plus en profondeur (qualitatif).

—> Remarque sur les données : Les cellules se sont mises en place durant l'année scolaire 2019-20 durant laquelle 468 écoles ont été accompagnées. Les données concernent tous les réseaux confondus.

1.277 écoles  
ont été  
accompagnées en  
2023-24



Source : Rapports des FPO

## Indicateurs d'impact de l'axe 3

### Adéquation du matériel numérique pour un usage pédagogique

→ Remarque sur les données : En FW-B, 49% des chefs d'établissement estiment que des problèmes d'accès insuffisant ou inapproprié aux technologies numériques à usage pédagogique limitent leur capacité à offrir un enseignement de qualité. Ce taux s'élève à 19% dans les pays de comparaison et à 25% dans les pays OCDE. Les enquêtes TALIS sont menées tous les 6 ans.

51% des chefs  
d'établissement  
sont de cet avis



Source : Enquête TALIS 2018

### Pourcentage d'élèves déclarant l'utilisation de ressources numériques dans la moitié des cours de français, de mathématiques et de sciences

→ Contexte : La question et en particulier les modalités de réponse ont été modifiées par rapport à l'enquête PISA 2018. (mesure en minute vs. mesure de fréquence).

→ Remarque sur les données : Cet indicateur porte sur une moyenne des trois cours.

34%



Source : données PISA 2022

# MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 4 – PARTAGER, COMMUNIQUER ET DIFFUSER LES RESSOURCES NUMÉRIQUES



## 1. Créer une plateforme de ressources éducatives pour l'ensemble de la communauté éducative

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ La **plateforme de ressources éducatives e-classe** a été lancée [phase I] le 3 avril 2019 (circulaire 7078). Elle assure la **diffusion** auprès des membres des équipes éducatives d'outil et de ressources de qualité, validés, disponibles notamment pour une utilisation directe en classe, adaptés aux cadres d'apprentissage et favorisant la différenciation des apprentissages. La plateforme vise prioritairement à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau tronc commun sur la base d'un plan de production et de diffusion échelonné en ce qui concerne les éléments novateurs du tronc commun et les dispositifs du Pacte.
- ✓ La **plateforme e-classe** offre depuis le 18 octobre 2023 des **espaces collaboratifs par et pour les enseignants** destinés à la **co-création** d'outils et de ressources [phase II], selon une dynamique d'alimentation multiniveaux qui favorise aussi la mise sur pied de communautés de partage, le support à des communautés de pratiques, le partage de pratiques et d'informations sur l'intégration active et innovante des nouvelles technologies dans les apprentissages et leur évaluation.



[E-classe, la plateforme de ressources éducatives de la FW-B](#)

- ✓ L'accès à des parcours de **formation professionnelle continue** réseaux et interréseaux en modalité – en tout ou en partie – **en ligne** se développe depuis plusieurs années. Les formations interréseaux portant sur les référentiels du tronc commun organisées en modalité hybride à partir de l'année scolaire 2019-20 avec la formation au référentiel des compétences initiales (RCI) représentent une montée en puissance en termes de formation massive à l'aide de la modalité en ligne. En effet, cette première formation RCI a compté cette année-là 12.056 apprenants (instituteurs et institutrices maternel et maîtres de psychomotricité), la moitié d'entre eux a dû poursuivre la formation l'année suivante en raison du report dû à la crise sanitaire. À terme, les modules de formation en ligne seront intégrés à e-classe [phase III].

[Site web de l'Institut de formation professionnelle continue \(interréseaux\)](#)

- ✓ La plateforme **e-classe** est gérée par un pool d'experts chargé de son développement et de son administration.
    - Concernant le développement des différentes banques de ressource, ces experts travaillent en collaboration avec des partenaires internes et externes au Ministère de la FW-B.
    - Concernant les banques de ressources portant sur l'éducation au et par le numérique, ces experts du SGNE assurent une veille technopédagogique et (co-)produisent des contenus inédits visant à outiller les équipes éducatives désireuses d'intégrer le numérique à leurs pratiques en tenant compte des besoins spécifiques des élèves et dans le respect de leur liberté pédagogique.
- [🔗 Productions du SGNE sur e-classe](#)

## INDICATEURS OPÉRATIONNELS

### Nombre de ressources disponibles sur e-classe

→ Contexte : Les ressources mises à disposition sur e-classe portent sur tous les niveaux d'enseignement en lien avec les domaines d'apprentissage du tronc commun ainsi que des thématiques transversales.

→ Remarque sur les données : La proportion de ressources taguées par niveau dans l'enseignement ordinaire (93,6% du total) est de 32,3% dans le secondaire supérieur ; 32,3% dans le secondaire inférieur ; 29,3% en primaire ; 6% en maternelle. Dans l'enseignement spécialisé, il est de 63% dans le secondaire et de 37% dans le fondamental.

9.083  
ressources



Source : AGE (SGNE via e-classe)  
(Données au 01/02/2025)

### Nombre de professionnels de l'enseignement visiteurs d'e-classe [phase I] <sup>2</sup>

→ Contexte : L'interface a fait peau neuve le 24 janvier 2021 pour offrir de nouvelles fonctionnalités et une navigation améliorée.

→ Remarque sur les données : Lancée le 03 avril 2019, la notoriété de la plateforme de ressources e-classe est en train de monter en puissance. Elle est accessible à tout membre des équipes éducatives en FW-B.

42.115 professionnels  
de l'enseignement  
visiteurs



Source : AGE (SGNE via e-classe)  
(Données au 01/02/2025)

<sup>2</sup>Au sens d'e-classe, les professionnels de l'enseignement sont les personnes physiques autorisées à utiliser e-classe à des fins d'enseignement ou de recherche scientifique, qui ne sont pas étudiantes et qui rentrent dans une des catégories suivantes :

- les membres du personnel de l'enseignement (inspecteurs, directions, enseignants, conseillers pédagogiques, personnel scientifique, personnel technique des centres PMS et des établissements scientifiques, auxiliaires d'éducation, personnel paramédical, social et psychologique), enseignants des écoles à programme belge à l'étranger (AEBE);
- les formateurs des (Fédérations de) Pouvoirs organisateurs et de l'Institut de la Formation professionnelle continue (IFPC).

### Nombre d'utilisateurs actifs d'e-classe [phase II]

→ Contexte : La phase II d'e-classe a été lancée le 18 octobre 2023 et sa finalisation est en cours.

→ Remarque sur les données : Cet indicateur est à construire.

Données  
ultérieurement  
disponibles



Source à terme: AGE (SGNE via e-classe)

### Nombre d'apprenants ayant bénéficié de formation continue en ligne

→ Contexte : Le nombre annuel d'apprenants inscrits à une formation en ligne (ou hybride) offerte par l'IFPC fera l'objet d'un suivi.

→ Remarque sur les données : Les données portent sur les formations interréseaux dotées d'une composante en ligne et dispensée par l'institut de formation professionnelle continue, qu'il s'agisse de formations organisées en interne ou externalisées à des opérateurs de formation.

10.370 apprenants  
en modalité en ligne



Source : IFPC  
(Données de l'année 2023-2024)

## 2. L'écosystème numérique propre à chaque école

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Les impacts des usages du numérique sur les relations pédagogiques et sur les conditions de travail des enseignants ont été analysés dans le cadre du dispositif participatif du Pacte pour un Enseignement d'excellence au travers des groupes de discussion portant sur la transition numérique menés en juin 2021 auprès d'enseignants du fondamental et du secondaire.
  - 🔗 [Rapport de synthèse des groupes de discussion portant sur la transition numérique menés auprès d'enseignants](#)
- ✓ Afin de guider toutes les écoles pour qu'elles se dotent progressivement de solutions numériques articulées qui favorisent l'échange d'informations, y compris administratives, et la collaboration, un cadre minimal relatif à la sécurité des écosystèmes numériques a été défini, conformément au RGPD.
  - 🔗 [La cybersécurité pour les écoles \(Guide pratique\)](#)
  - 🔗 [Comprendre et appliquer le RGPD en classe \(Guide pratique\)](#)
  - 🔗 [Choisir et adapter l'écosystème numérique de l'école](#)
- ✓ Le développement des écosystèmes numériques des écoles est soutenu par l'accompagnement réalisé par les conseillers technopédagogiques (voir axe2)

- ✓ La plateforme Happi a été initialement mise à disposition des écoles qui le souhaitent en tant qu'infrastructure numérique au service de l'apprentissage à distance ou hybride (circulaires 7697 et 8265). Happi participe aujourd'hui au développement de l'écosystème numérique des écoles qui choisissent d'en faire usage pour leur communication, le partage et la collaboration au sein de l'école ainsi qu'en tant qu'outil complémentaire aux apprentissages en classe. Depuis le 18 octobre 2023, Happi a été intégrée à la plateforme e-classe.



[Happi, la plateforme d'enseignement et d'apprentissage](#)

## INDICATEURS OPÉRATIONNELS

### Nombre d'environnements et d'utilisateurs ayant accès à Happi

—> Contexte : La plateforme d'apprentissage et d'enseignement Happi relève d'une technologie open source et a été lancée le 21 août 2020. Elle est intégrée à e-classe depuis le 18 octobre 2023. Les environnements Happi sont créés à la demande des écoles qui souhaitent en faire usage dans leur écosystème numérique et qui désignent alors un gestionnaire Happi en leur sein.

—> Remarque sur les données : Pour l'enseignement ordinaire, la part d'écoles disposant d'un environnement Happi est de 78,5% dans le fondamental et 14% dans le secondaire. L'enseignement spécialisé et l'enseignement artistique à horaire réduit représentent respectivement 6,5% et 1% du total. Pour rappel, l'enseignement compte 23% d'écoles secondaires. Le nombre d'utilisateurs ayant accès à Happi correspond à 596.018 élèves et 15.140 enseignants et directions, les autres utilisateurs étant des CTP et des agents du Ministère.

1.135  
environnements  
établissement  
livrés ;  
615.088  
utilisateurs



Source : AGE (SGNE via Happi)  
(Données au 05/3/2025)

# MISE EN ŒUVRE DE L'AXE 5 – DÉVELOPPER LA GOUVERNANCE NUMÉRIQUE



## 1. Une transition numérique au service des acteurs du système scolaire

### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Une nouvelle architecture numérique du système éducatif est progressivement développée notamment au travers de « **Mon Espace** », le guichet électronique de la FW-B déployé depuis 21 mars 2019 et constituant un point d'entrée unique aux différents services de l'administration. Le tableau de bord « Mon Espace » est subdivisé en trois parties :
  - ✓ La partie « **Ma carrière** » a été déployée en premier et opérationnalise l'« espace personnel ». Les membres des équipes éducatives peuvent y accéder à diverses démarches au fur et à mesure de l'intégration des applicatifs et des formulaires, pour y demander, par exemple, des détails salariaux, un congé pour mission, une valorisation de leur expérience utile, justifier une absence pour raison médicale, etc.
  - ✓ La partie « **Mes établissements** » a été déployée le 18 avril 2023 et opérationnalise notamment l'« espace direction-PO ». Les directions, les PO, mais aussi les membres des personnels lorsqu'ils agissent pour le compte de leur école, de leur PO ou de leur CPMS peuvent accéder aux applicatifs qui y sont progressivement intégrés, en commençant par l'applicatif MODE (voir ci-dessous) ainsi que notamment l'applicatif PILOTAGE.
  - ✓ La partie « **Espace citoyen** » du tableau de bord « Mon Espace » a été déployée le 5 juillet 2020 et opérationnalise l'« espace élèves-parents ». Les parents d'élèves peuvent, par exemple, y solliciter l'inscription de leur enfant en première année de l'enseignement secondaire ordinaire, demander une allocation d'étude (bourse) ou déclarer l'enseignement à domicile de leur enfant.
  - ✓ La plateforme **e-classe** de ressources éducatives de la FW-B, et **Pix**, l'outil d'autotest et de développement des compétences numériques, sont intégrés à Mon Espace, ce qui permet d'y accéder sans devoir procéder à une nouvelle authentification/identification.



🔗 [« Mon Espace », le guichet électronique de la FW-B](#)

- ✓ La nouvelle architecture numérique du système éducatif comprend également un « **espace réseaux** » opérationnalisé par un espace dédié à l'échange d'informations et de documents entre les FPO et WBE et le Pouvoir régulateur créé sur la Gestion Électronique Documents (GED) du Ministère de la FW-B. Cet espace est progressivement alimenté.

## 2. Une transition numérique assurant la simplification des procédures administratives et soutenant le pilotage du système et des établissements

### MESURES MISES EN ŒUVRE

---

- ✓ Les **modalités** relatives aux **transferts de données** entre les différents niveaux de gouvernance micro-meso-macro ont été définies dans le décret Gouvernance numérique
    - 🔗 [Décret du 25 avril 2019 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire](#)
  - ✓ L'**optimisation** des processus, la **dématérialisation** des démarches administratives, leur **simplification** et leur **sécurisation** se réalise au fil des différents développements d'applicatifs informatiques et au fil des intégrations réalisées au sein de « Mon Espace ».
    - 🔗 [« Mon Espace », le guichet électronique de la FW-B](#)
- 
- ✓ La base légale nécessaire à l'information relative à une conception de solutions informatiques dotées d'un **mode d'interopérabilité** défini dès le départ conjointement par l'Administration et les FPO a été adoptée : il s'agit de l'article 7 du décret Gouvernance numérique.
    - 🔗 [Décret du 25 avril 2019 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire](#)
- 
- ✓ Une solution de **gestion décentralisée des affiliations et des permissions applicatives** a été développée : il s'agit de l'outil MODE déployé le 18 avril 2023.
    - 🔗 [MODE, la gestion simplifiée et sécurisée des accès aux applications du pouvoir régulateur \(circulaire 8891\)](#)

### 3. Une transition numérique qui s'appuie sur des échanges de données sécurisés, et vise l'amélioration de la relation pédagogique et des conditions de travail des enseignants

#### MESURES MISES EN ŒUVRE

- ✓ Les aspects juridiques relatifs à la sécurité des espaces numériques ont pour base légale le **Décret Gouvernance numérique**. Un certain nombre d'**habilitations du gouvernement** ont été adoptées.
  - 🔗 [Décret du 25 avril 2019 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire](#)
- ✓ Afin de **guider toutes les écoles** pour qu'elles se dotent progressivement de solutions numériques articulées qui favorisent l'échange d'informations, y compris administratives, et la collaboration, un cadre minimal relatif à la **sécurité des écosystèmes numériques** a été défini, conformément au RGPD.
  - 🔗 [La cybersécurité pour les écoles \(Guide pratique\)](#)
  - 🔗 [Comprendre et appliquer le RGPD en classe \(Guide pratique\)](#)
  - 🔗 [Choisir et adapter l'écosystème numérique de l'école](#)
- ✓ **Les impacts des usages du numérique sur les relations pédagogiques** et sur les conditions de travail des enseignants ont été analysés dans le cadre du dispositif participatif du Pacte pour un Enseignement d'excellence au travers des groupes de discussion portant sur la transition numérique menés en juin 2021 auprès d'enseignants du fondamental et du secondaire.
- ✓ [Rapport de synthèse des groupes de discussion sur la transition numérique auprès d'enseignants](#)

#### INDICATEURS OPÉRATIONNELS

##### Mise à disposition d'espaces numériques

➔ Contexte : Le décret du 25 avril 2018 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire a créé trois espaces numériques : l'espace personnel, l'espace direction-PO et l'espace réseaux.

➔ Remarque sur les données : L'espace personnel est mis en œuvre au travers du projet « Mon Espace », partie « Ma Carrière », le guichet électronique de la FW-B.

L'espace direction-PO a été déployé le 18 avril 2023 au sein de « Mon Espace », partie « Mes établissements ».

L'espace réseaux a été créé sur la plateforme de gestion électronique des documents du Ministère de la FW-B. Il est en cours d'alimentation.

172.802 MDP  
utilisateurs de  
l'espace personnel



Source : AGE (SGNE) ; DQPS  
(Données au 322/01/2025)

L'espace direction-  
PO a été créé



Source : AGE (SGNE) ; DQPS

L'espace réseaux a  
été créé



Source : AGE (DGPSE)  
– Suivi du Pacte